

CODE DE VIE

Août 2022



PENSIONNAT
NOTRE-DAME-DES-ANGES



MISE EN CONTEXTE

Ce code de vie se veut un outil simple et fondé sur les valeurs et principes de notre école : respect, dépassement de soi, autonomie et ouverture. Il a été élaboré afin de répondre aux besoins du milieu en priorisant l'aspect éducatif plutôt que coercitif.



Valeur

Idéal à atteindre et à défendre par un individu.



Comportement attendu

Manière adéquate d'agir en fonction d'une situation donnée.

MISSION DU CODE DE VIE

Dans le but de respecter la mission première de l'école québécoise, c'est-à-dire instruire, socialiser et qualifier, notre code de vie a pour objectif de favoriser la réussite éducative et le savoir vivre ensemble, et ce, dans un milieu de vie positif, chaleureux et enrichissant.



Rôles

Les élèves ont la responsabilité de respecter ce code de vie.

Tout le personnel du Pensionnat Notre-Dame-des-Anges s'engage à mettre en place des conditions favorables au respect du code de vie. À ce titre, chaque adulte agit en modèle et accompagne les élèves dans l'acquisition de comportements adéquats en intervenant de façon cohérente et rigoureuse dans son application.

Les parents s'assurent de prendre connaissance du code de vie et de faire équipe avec son enfant dans l'application de celui-ci, en collaboration avec l'équipe-école.





RESPECT

Je contribue de façon positive à créer un milieu de vie sain, inclusif et bienveillant qui mise sur le respect des individus, des règles de vie et de l'environnement.

COMPORTEMENTS ATTENDUS

Je respecte les autres par mes paroles et mes actions.

Je collabore avec tous les adultes de l'école.

Je respecte mon matériel et celui des autres.

Je suis un citoyen numérique responsable qui respecte les règles d'utilisation des appareils électroniques.

Je respecte l'environnement intérieur et extérieur de l'école.

Je circule calmement et en silence dans l'école entre 8 h et 16 h.

Je dénonce toute forme de violence ou d'intimidation.

J'arbore adéquatement la tenue vestimentaire de l'école.

DÉPASSEMENT DE SOI

Je m'engage dans ma vie scolaire en fournissant des efforts constants et en adoptant des comportements favorisant mon épanouissement et celui des autres.

COMPORTEMENTS ATTENDUS

Je prends des décisions et adopte des comportements favorisant ma réussite éducative.

Je participe à créer un climat de classe propice à l'apprentissage.

Je collabore de façon positive avec mes pairs et les adultes.

Je suis en contrôle de moi-même lors de situations difficiles.

J'utilise des stratégies adéquates lorsque je fais face à un problème.

J'adopte un mode de vie sain et actif.

J'exprime mes opinions de façon appropriée.

AUTONOMIE

Je fais preuve de rigueur en prenant des décisions responsables qui favorisent ma réussite et celle des autres.

COMPORTEMENTS ATTENDUS

Je fais preuve de ponctualité.

J'apporte le matériel requis en fonction de l'activité scolaire.

J'effectue mon travail et mes tâches adéquatement selon les consignes, les exigences et les échéanciers qui sont demandés.

Je participe pleinement aux activités d'apprentissage et j'utilise les ressources d'aide mises à ma disposition.

J'accepte mes erreurs et les conséquences qui en découlent.

OUVERTURE

Je manifeste de l'intérêt et de la curiosité pour la nouveauté, et de la compréhension et de l'ouverture pour les personnes qui ont des opinions différentes des miennes.

COMPORTEMENTS ATTENDUS

Je suis ouverte ou ouvert aux idées et aux opinions des autres.

Je manifeste de la tolérance, de l'intérêt et de la curiosité face aux différences.

Je me montre accueillante ou accueillant envers les nouvelles personnes que je rencontre.

Je suis ouverte ou ouvert à partager mon temps, mon expertise et mes connaissances avec les autres.



ÉCARTS DE CONDUITE MINEURS

Un écart de conduite mineur est un manquement aux attentes comportementales préalablement enseignées qui ne nuit pas au bon fonctionnement de la classe ni à l'apprentissage des élèves, mais dérange l'élève lui-même ou quelques élèves autour de lui.



ÉCARTS DE CONDUITE MAJEURS

Un écart de conduite majeur est soit :

- Un manquement aux attentes comportementales préalablement enseignées qui nuit au bon fonctionnement de la classe, à l'enseignement et, par conséquent, à l'apprentissage des autres élèves.
- Un écart de conduite mineur qui persiste malgré diverses interventions réalisées.
- Un comportement dangereux ou illégal.



NIVEAU 1 ÉCARTS DE CONDUITE MINEURS

L'élève :

- n'a pas son matériel;
- ne suit pas les consignes;
- se plaint ou argumente;
- utilise un langage inapproprié;
- ne complète pas ses travaux ou refuse de travailler;
- n'a pas la tenue vestimentaire requise;
- est en retard;
- nuit à la propreté des lieux;
- utilise un appareil électronique de façon inappropriée;
- parle quand il ne le faut pas;
- répond impoliment à un adulte;
- dérange les autres;
- court dans les corridors;
- lance des objets;
- n'utilise pas le ton de voix approprié.



NIVEAU 2 ÉCARTS DE CONDUITE MAJEURS

L'élève :

- crache sur les autres;
- insulte, tient des propos haineux;
- humilie et intimide (gestes, paroles);
- Pousse violemment, fait trébucher, se bagarre ou participe à des jeux agressifs;
- est indécent dans ses propos et dans ses gestes;
- filme les autres à l'école sans leur consentement;
- vandalise le matériel de l'école ou d'autrui;
- vole;
- a un comportement inapproprié sur les réseaux sociaux en lien avec des personnes de l'école.

*Des conséquences logiques et éducatives seront mises en place selon la gravité et la fréquence du comportement.



NIVEAU 1 INTERVENTIONS – ÉCARTS DE CONDUITE MINEURS

Contrôle par la proximité	Adapter la tâche
Directives par signaux non-verbaux	Ré-enseigner
Ignorer/porter attention/renforcer	Donner des choix
Changer de place	Rencontre avec l'élève
Limitation de l'usage du matériel	Communiquer avec les parents
Humour	Reprise du temps/temps
Renforcer le comportement positif des pairs	Contrat d'engagement avec un ou deux objectifs réalistes
Rediriger	Rencontre avec l'élève et un intervenant
Limiter le droit de parole	Faire sortir l'élève pour une pause
Redonner les attentes	Retirer l'élève dans un endroit calme
Aider l'élève à débiter ou à poursuivre la tâche	
Geste de réparation	



NIVEAU 2 INTERVENTIONS – ÉCARTS DE CONDUITE MAJEURS

● Réflexion	Mise en place d'un plan d'action comportemental
● Rencontre avec l'intervenant	● Rencontre avec la direction
● Geste de réparation	● Suspension à l'interne
●● Feuille de route (documenter)	Référence à un intervenant de l'école pour un suivi
● Rencontre avec les parents	● Référence aux services à l'externe (agente sociocommunautaire, police, travailleur social, DPJ, etc.)
● Récréation supervisée	
● Contrat d'engagement	
● Rencontre avec les intervenants appropriés de l'école	● Suspension à l'externe

Légende

- Interventions faites par l'adulte témoin.
- L'intervenant peut être soutenu par le ou la TES.
- La direction doit être impliquée, afin de déterminer les interventions à mettre en place.

*Toutes les interventions par niveau de couleur doivent être faites avant de passer au niveau de couleur suivant.